Concours d'admission directe en API (Année Préparatoire Intégrée)

Dossier de candidature

1- Informations générales

Sciences Po Saint-Germain-en-Laye propose une procédure d'admission en API (Année Préparatoire Intégrée).

L'**API est une année de préparation à l'entrée en 4e année**.
L'objectif du premier semestre est de compléter le profil de l'étudiant en sciences humaines et sociales.
L'objectif du second semestre est d'acquérir une expérience internationale dans le cadre d'une mobilité universitaire ou d'un stage d'au moins 4 mois.

Combien d'ECTS êtes-vous susceptible d'avoir acquis à la rentrée 2027 ?

- 120 ECTS
- 180 ECTS

Tableau récapitulatif des conditions de candidature au concours d'admission en API

Liste des formations (diplôme acquis à la rentrée 2027) éligibles à une admission en Année Préparatoire Intégrée (API)	ECTS
CPGE : B/L, AL, ECG	120 ou 180 ECTS
CPGE D1, D2	120 ECTS
Prépas scientifiques	120 ou 180 ECTS
Ecoles de commerce	180 ECTS
Ecoles d'ingénieurs	180 ECTS
Licences de droit (hors doubles licences)	180 ECTS

2- Informations personnelles

Civilité :
Nom :
Prénom :
Adresse :
Code Postal :
Ville :
Pays :
Téléphone :
Email :
Date de naissance :
Ville de naissance :
Pays de naissance :
Nationalité :
Etes-vous boursier du supérieur ?
Si oui, merci de joindre **obligatoirement** votre notification définitive de bourse 2026/2027.

3- Parcours académique

Etes-vous actuellement inscrit dans une filière d'enseignement :

Oui : Césure : (à détailler si nécessaire) Non :

- Si oui : Quel cursus suivez-vous en 2026/2027 ?
 - Discipline ou spécialité :
 - Établissement :

- Détaillez votre cursus académique pour chaque année depuis l'obtention du baccalauréat (ou équivalent) : nom de l'établissement / année universitaire / intitulé précis de la formation/ discipline ou spécialité

Années Universitaires	Intitulé de la formation (Licence 1, licence 2 etc…)	Nom de l'établissement	Discipline ou spécialité
2026/2027			
2025/2026			
2024/2025			
2023/2024			
2022/2023			
2021/2022			

- Avez-vous obtenu des diplômes depuis votre baccalauréat ?

- Avez-vous eu, durant votre cursus académique postbac, une expérience à l'étranger (cours en université ou stage long) ? Indiquer ici uniquement les expériences d'une durée minimum de 4 mois.

4- Analyse d'actualité

Présentez et analysez, à la lumière d'un cours de votre choix suivi depuis l'obtention de votre baccalauréat, un fait de l'actualité politique, sociale ou culturelle, en France ou à l'international, qui vous a particulièrement intéressé. Vous préciserez l'intitulé exact de ce cours dans votre développement.

*Votre réponse ne sera pas notée dans la phase d'examen de votre dossier. Elle sera mobilisée par le jury qui vous auditionnera en cas d'admissibilité et vous posera une ou des questions sur le sujet que vous aurez retenu et le cours que vous aurez choisi pour l'analyser. L'utilisation d'une IA pour rédiger votre réponse vous placerait donc dans une position plus que périlleuse à l'oral, si le jury réalise que vous n'êtes pas en mesure de développer et d'argumenter à l'oral des éléments d'analyse figurant dans votre dossier écrit.

1500 mots

5- Transfert des documents à joindre pour tous les candidats

⚠ Seuls les documents au format PDF sont acceptés. Votre progression est sauvegardée, vous pouvez fermer votre navigateur et y revenir ultérieurement. En revanche, à partir du moment où vous finalisez votre dossier, il ne vous est plus possible d'y revenir.

Relevé de notes du baccalauréat.

Pièce d'identité en cours de validité, avec photo visible.

Ticket de confirmation de paiement qui vous a été adressé par courriel après paiement.

Pour les candidats boursiers et qui auront réglé les frais de candidature de 25€, la notification définitive d'attribution de bourse de l'enseignement supérieur

Tous les relevés de notes ayant permis d'obtenir les ECTS et, le cas échéant, le certificat d'inscription permettant de les obtenir avant la rentrée 2027. (Toutes les pièces-jointes doivent être enregistrées dans un seul et même PDF)

Ajouter le cas échéant tout document attestant du niveau de langue

Le cas échéant, un document attestant de l'admissibilité ou sous-admissibilité aux ENS